

# Bourses d'excellence IN WBI (Longue durée 1 an, renouvelable)

## Objectifs

Bénéficier d'une bourse d'étude pour suivre une formation postdoctorale dans le cadre d'excellence que fournit le réseau Universitaire et des Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les candidatures sont recevables quel que soit le domaine concerné. Cependant, une priorité est accordée aux projets en lien avec le Plan Marshall 4.0 pour les domaines suivants :

- transport et logistique
- génie mécanique
- sciences du vivant
- agro-industrie
- aéronautique-spatial
- technologies environnementales.

Durée : Des bourses de longue durée sont proposées (un an, de septembre à aout, renouvelable une fois sur base d'une demande) et des bourses de courte durée (1 à 3 mois). Les bourses de courte durée ont lieu lors de sessions prédéfinies (de février à mai, de juin à septembre et d'octobre à janvier) Pour les bourses de longue durée, la date limite de candidature est le 1er mars. Pour les bourses de longue durée :- De février à mai -> 1er octobre- De juin à septembre -> 1er février - D'octobre à janvier -> 1er mai

Porteur(s) :

## Conditions d'éligibilité

Ce programme s'adresse aux chercheurs titulaires d'un diplôme de docteur obtenu dans une institution étrangère qui souhaitent effectuer des recherches postdoctorales au sein d'une Université ou d'une Haute École (ou dans l'un de leur laboratoire ou Centre de Recherche).

- La question de la nationalité du chercheur n'entre pas en jeu, le caractère de la mobilité internationale se traduit ici par le fait que le candidat ait obtenu son diplôme de docteur dans une institution étrangère
- Il n'y a pas de limite d'années entre la date d'obtention du diplôme et le projet de recherches, contrairement à d'autres programmes de bourse.

## Budget

Le montant de la bourse s'élève à 2120 € par mois. Les frais de voyage (aller/retour) et des assurances « soins de santé », « responsabilité civile » et « rapatriement » sont pris en charge.

## Bailleur de fonds

- **WBI**

## Critères de sélection

Les dossiers sont évalués sur base du profil du candidat (parcours, publications scientifiques et compétences), sur base du projet (pertinence du projet), sur base des lettres de recommandation et sur base de l'ancrage du projet au sein de la FWB et de la Région Wallonne (l'impact « réseau », les retombées pour les institutions d'accueil et pour les acteurs de la région).

La WBI prend en charge le volet administratif des candidatures et s'assure de leur recevabilité. Le contenu est ensuite évalué par des évaluateurs externes, à savoir le F.R.S-FNRS et le Département de la Recherche et du Développement Technologique du SPW. La décision finale est prise de concert par WBI, le F.R.S-FNRS et le SPW.

Le formulaire de candidature et les annexes peuvent être envoyée par e-mail ([h.ghesquiere@wbi.be](mailto:h.ghesquiere@wbi.be)).

Plus d'infos : <https://www.wbi.be/fr/inwbi>

## Mots-clés

## Contacts SynHERA

- Cédric BISTER ([bister.c@synhera.be](mailto:bister.c@synhera.be))